

**Nom de la source**

La République des Pyrénées (site web)

Vendredi 28 mars 2025

**Type de source**

Presse • Presse Web

La République des Pyrénées (site web) • 494 mots

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Régionale

**Provenance**

Pau, Nouvelle-Aquitaine, France

# Élections à l'UPPA, vote pour le collège B : battue la première fois, la liste UHS remporte finalement le scrutin

## Élections à l'UPPA, vote pour le collège B : battue la première fois, la liste UHS remporte finalement le scrutin

Les résultats des élections au collège B du conseil d'administration de l'UPPA ont été proclamés ce vendredi 28 mars. La liste « Pour un Université Humaniste et Solidaire » arrive en tête, avec 38 voix d'avance.

Cette fois-ci, c'est la bonne. Ce vendredi 28 mars, l'administrateur provisoire de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Jean-Michel Verdier, a proclamé par arrêté les résultats de l'élection du collège B au conseil d'administration de l'établissement. La liste « Pour une Universit...

Cette fois-ci, c'est la bonne. Ce vendredi 28 mars, l'administrateur provisoire de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Jean-Michel Verdier, a proclamé par arrêté les résultats de l'élection du collège B au conseil d'administration de l'établissement. La liste « Pour une Université Humaniste et Solidaire » (UHS) arrive largement en tête, avec 38 voix d'avance, face à celle sou-

tenant le président sortant, « UPPA 2028 : réussir ensemble ».

8 sièges étaient à pourvoir. Sur les 529 électeurs inscrits, 366 ont voté et 346 votes exprimés. 20 bulletins ont été déclarés blancs. Ce qui fait un taux de participation de 69,19 %. Avec 192 suffrages obtenus, la liste UHS remporte le scrutin et obtient 5 sièges. UPPA 2008 a, elle, 154 voix et 3 sièges.

### Premières élections du collège B annulées

Pour rappel, le 27 novembre 2024, la liste UPPA 2028 - qui soutient le président sortant Laurent Bordes - avait remporté la moitié des sièges du conseil d'administration, suite aux premières élections du 25 et 26 du même mois. Mais pour autant, il n'avait pas récupéré son poste, puisque la Rectrice de la région académique chancelière des universités, Anne Bisagni-Faure, avait nommé, au 1er janvier 2025, un administrateur provisoire de l'UPPA, en la personne de Jean-Michel Vernier, dans l'attente de nouvelles élections.

Car le 29 novembre, un recours en annulation avait été déposé par la liste UHS,

au nom de 59 requérants, auprès du tribunal administratif de Pau, pour cause d'atteinte à la sincérité du scrutin. Suite à quoi la Commission de contrôle des opérations électorales (CCOE) avait décidé d'annuler les résultats du scrutin de ce collège B, qui représente les maîtres de conférences et autres enseignants et pour lequel la liste UPPA 2028 avait obtenu la majorité, à deux voix près. Décision confortée par le tribunal administratif de Pau. Laurent Bordes avait déposé une requête auprès de ce même tribunal pour contester la décision de la CCOE, mais sans succès.

Place désormais, le 8 avril prochain, à la désignation de la troisième personnalité extérieure par le Conseil d'administration, puis l'élection du président ou de la présidente le 17 avril.

**Cet article est paru dans La République des Pyrénées (site web)**

<https://www.larepubliquedespyrenees.fr/pyrenees-atlantiques/pau/elections-a-l-uppa-vote-pour-le-college-b-battue-la-premiere-fois-la-liste-uhs-remporte-finalement-le-scrutin-23816321.php>